

La Ville de Chaville recrute des assesseurs

À l'occasion du second tour de l'élection présidentielle, dimanche 24 avril 2022, la Ville de Chaville lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pour être assesseurs dans l'un des 15 bureaux de vote de la ville.

Mis en ligne le 21 avril 2022



⇒ La composition d'un bureau de vote

- > 1 président
- > 1 secrétaire
- > Au moins 2 assesseurs

⇒ Quel est le rôle d'un assesseur ?



Les assesseurs sont des membres du bureau de vote, bénévoles. Ils contribuent au bon déroulement des opérations électorales.

Lors d'un scrutin, les assesseurs sont généralement chargés de :

- > Vérifier l'identité des électeurs et faire signer la liste d'émargement
- > Apposer la date du scrutin sur les cartes d'électeur

Les assesseurs doivent être obligatoirement présents avant l'ouverture à 8h et à la fermeture à 20h de leur bureau de vote.

Dans la journée, avec l'accord du président du bureau, des relais entre les assesseurs peuvent être mis en

place pour assurer la tenue du bureau.

[Plus d'infos sur le rôle des assesseurs](#) ↗

⇒ Comment devenir assesseur ?

Conditions à remplir pour être assesseur

- > Être inscrit sur les listes électorales de la commune
- > Être âgé de 18 ans minimum

Contact : 01 41 15 40 41, 01 41 15 40 42 ou **par courriel**



☰ RETOUR À LA LISTE



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS